

LE CLAS

DEFINITION

Il existe un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) à l'intérieur même de l'Etablissement, hors des temps de cours et **gratuitement**.

Ce Projet d'Accompagnement à la Scolarité est né d'un constat portant sur les spécificités de notre Etablissement et d'une envie :

Faire que la réussite scolaire soit possible pour tous sans aucune discrimination et permettre concrètement l'égalité des chances pour tous.

Concrètement, il s'agit d'une aide individualisée pour les enfants/jeunes qui en ont le plus besoin. Cet accompagnement comprend à la fois une aide méthodologique aux devoirs et des apports culturels, ludiques.

Il a lieu tous les soirs, du lundi au vendredi inclus, durant deux créneaux horaires : de 16h à 17h **ou** de 17h à 18h50 pour des petits groupes (1 accompagnateur pour 4 ou 5 enfants). Les enfants peuvent participer plusieurs fois par semaine selon les disponibilités.

Vu le nombre de place limité, cet accompagnement est réservé aux familles rencontrant des difficultés par rapport à la scolarité de leur enfant (difficultés scolaires, manque de temps, travail scolaire conflictuel à la maison, accès à l'informatique....). Les parents ont également la possibilité de venir chercher des informations concernant le suivi et la compréhension des besoins des enfants, notamment pour l'intérêt porté à leur scolarité.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, nous vous demandons de prendre contact le plus rapidement possible par téléphone au 05.62.00.95.10.

L'accompagnement à la scolarité propose :

- de fournir aux jeunes des méthodes, des outils, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs
- d'élargir les centres d'intérêts des enfants et adolescents
- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat.
- de faciliter les relations famille/école à travers des temps d'échanges avec les parents

EN SYNTHESE

- **Moment d'échange convivial en début de séance**
- **Respect des règles élémentaires du comportement**
- **Objectif du temps de travail :**
 - * *vérifier le matériel de chacun,*
 - * *le travail à faire*
 - * *leur apprendre une méthode pour l'organisation du travail.*
- **Relationnel entre l'enfant, l'animateur, le parent et le professeur**
- **Accompagnement pendant le temps des exercices, sans les faire à leur place**
- **Finir par un temps de relâchement et d'ouverture culturelle**

Afin de formaliser l'adhésion de tous au CLAS, nous avons mis en place un contrat liant les différents protagonistes.

CONTRAT

Les parents ou le tuteur

M. Mme.....père / mère / responsable de l'enfant :

Je demande l'inscription deà l'accompagnement à la scolarité et je m'engage à :

- Lui poser régulièrement des questions sur ce qu'il apprend à l'école et à manifester mon intérêt.
- Regarder régulièrement son cahier de texte, à vérifier sa tenue et les devoirs qui restent à faire.
- Rencontrer l'accompagnateur, l'enseignant ou son professeur principal lors des réunions prévues ou à sa demande.

L'enfant

Je m'inscris à l'accompagnement à la scolarité et je m'engage à :

- Venir régulièrement aux séances
- Respecter le règlement du C.L.A.S
- Me montrer disponible pour les activités qui me sont proposées
- Noter clairement et complètement les devoirs et les leçons dans mon cahier de texte
- Arriver avec mon matériel pour travailler
- Communiquer à l'accompagnateur toute information ou tout document concernant ma scolarité

L'établissement ou son représentant

M./ Mme

J'encourage l'enfant en classe de à participer à l'accompagnement à la scolarité et m'engage à faire le lien avec l'accompagnateur.

L'accompagnateur

Je, soussigné(e),..... accompagnateur de l'accompagnement à la scolarité Ste Thérèse m'engage à :

- Accompagner l'enfant dans les différents aspects de sa scolarité.
- Organiser des activités qui favorisent les apprentissages.
- Rencontrer ses responsables dès qu'ils le souhaitent pour faire le point.
- Faire le lien avec l'école.
- Suivre les objectifs et les principes d'action définis dans la Charte nationale d'accompagnement à la scolarité.

A Saint-Gaudens , le :

Pour l'enfant,

Pour le parent ou
Le responsable .

Pour l'enseignant

Pour l'accompagnateur

